

MALADIE ET ARRETE DE NOMINATION

Par **Marie na**, le **05/09/2014** à **18:19**

Bonjour,

Ma fille a eu son concours de CPE en juillet. elle n'a pu effectuer sa rentrée car elle est en maladie. Nous avons prévenu son établissement et envoyé l'arrêt maladie.

Est il exact qu'elle ne sera pas payée tant qu'elle n'a pas signé cet arrêté ?

Merci.